

## LE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE : ROLE ET FONCTIONNEMENT (MEMBRES ET FUTURS MEMBRES DU CSE)

### OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Appliquer et faire respecter au quotidien les obligations et les droits respectifs des représentants du personnel et de l'employeur,
- Eviter les contentieux et prévenir les conflits.

### PROGRAMME

#### L'extension de la délégation unique du personnel

Entreprises de 50 à moins de 300 salariés

- DUP comprenant DP, CE et CHSCT
- Maintien d'une DUP comprenant DP et CE

Le recours à une délégation unique

La mise en place de l'institution

#### L'organisation et le fonctionnement

La composition

- Nomination d'un secrétaire du CSE
- Cumul des fonctions

Le fonctionnement

- Crédit d'heures spécifiques
- Périodicité des réunions du CSE
- Organisation des réunions du CSE
- Le recours à un expert
- Avis de la délégation

#### La suppression de l'instance

Suppression par décision unilatérale de l'employeur

Suppression en cas de diminution de l'effectif

Suppression en cas d'augmentation de l'effectif

#### La délégation unique conventionnelle

Le choix de mettre en place une instance unique

- Au niveau de l'entreprise
- Au niveau du ou des établissements
- Au niveau de l'unité économique et sociale

#### Election de l'instance unique Composition du CSE

Son fonctionnement

- Modalités prévues par accord
- A défaut, modalités prévues par le Code du travail
- Instance dotée d'une personnalité civile

Suppression

### METHODES PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

- Apports théoriques
- Exercices pratiques et mises en situation / test de fin de formation

### PUBLIC CONCERNE

Représentant du personnel, membres élus de la DUP actuelle ou souhaitant devenir membre du CSE

**PRE REQUIS** : Nouvel élu du Comité Social et Economique (CE, DP, CHSCT, DUP...)

### VALIDATION DE FIN DE FORMATION

Attestation de fin de formation

### DUREE

2 jours – 14 heures

### LIEU ET DATES

Métropole lilloise,  
le 22 et 23 novembre 2018

### CONSULTANT FORMATEUR

Consultant qualifié – Expert RH

### TARIFS PAR PERSONNE

- Adhérents URIAE : 580 €
- Non-adhérents : 700 €